JJMLL *Jordan Journal of Modern Languages and Literature* **Vol. 2 No.1, 2010, pp. 63-90**

Le Français et la mondialisation

*Quel avenir pour le Français dans un monde dominé par l'anglais***?**

Narjes Ennasser

Département de Français, Université de Jordanie

Received on August 09, 2009 **Accepted on** March 28, 2010

Résumé

Avec la mondialisation, l'anglais devient la première langue de communication internationale dans différents domaines comme le commerce, les sciences et l'information. Ainsi, les différents états du Monde se trouvent plus ou moins contraints de recourir à cette langue même dans leurs propres pays, ce qui n'est pas sans laisser des traces sur leurs langues nationales. Le français se trouve, comme toutes les langues du Monde, submergé par cette vague d'anglicisation.

La présente étude se compose de cinq parties : La première est un aperçu historique sur le statut du français dans le Monde et ses relations avec l'anglais depuis le Moyen-âge jusqu'à l'expansion de l'anglais après la deuxième guerre mondiale. La deuxième partie est une étude linguistique et sociolinguistique des différents types d'anglicismes ; la troisième partie rend compte de l'étendue de ces anglicismes et des réactions des francophones à cet égard; la quatrième partie rappelle les principales dates de la coopération qui a abouti à la création des institutions de la Francophonie. Enfin, la cinquième et dernière partie, concerne les opinions et les recommandations d'un certain nombre de spécialistes face au phénomène d'anglicisation de la langue française, qui est perçu comme un danger d'appauvrissement et d'acculturation.

Les mots clés: Français, anglais, francophonie, mondialisation, interférence, anglicisme, franglais, diversité culturelle

Introduction

> *"La question du français est une question de société qui concerne la place de la France et son avenir***"** disait Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie lorsqu'il présentait en 1994 son projet de loi sur l'emploi du français aux députés.

Les Conseils de la langue française en France, au Québec et en Belgique ont organisé, du 25 au 27 octobre 1994, un séminaire à Québec qui avait pour thème*: Langue nationale et mondialisation: Enjeux et défis pour le français.*

Il s'agissait d'examiner les répercussions de la mondialisation, notamment l'élargissement considérable des communications sur le statut de la langue française comme langue internationale. Les conférenciers se sont attachés à décrire et à évaluer la grande diffusion de l'anglais mais ils ont également envisagé l'usage des autres grandes langues véhiculaires. Rondeau, président de l'office de la langue française du Québec à cette époque, a présenté une communication dans laquelle il a affirmé (1994:325) que les phénomènes liés à la mondialisation comme les mouvements sociaux, le tourisme, les activités familiales et culturelles sont beaucoup moins connus que les phénomènes relatifs à l'activité économique. Il cite Rosenau qui considère que les pilotes commerciaux, les programmeurs, les banquiers internationaux, les journalistes, les célébrités du monde du spectacle, les professeurs et les athlètes, constituent une nouvelle espèce d'hommes et de femmes pour qui la religion, la culture et la nationalité n'ont qu'une importance marginale par rapport à leur identité professionnelle.

Selon Moreau de Farges, cité également par Rondeau, l'espace national dont la cohésion est pourtant basée sur des facteurs comme l'identité, l'histoire, la solidarité et la citoyenneté, " se déforme, se distend et parfois se disloque sous les ondes de choc de la globalisation.". On pourrait penser que la mondialisation permet l'ouverture aux autres, l'enrichissement et le développement des cultures nationales mais ce n'est pas forcément le cas; le mondialisme moderne a, en effet, tendance à nier les différences entre les cultures au nom de l'universalisation des loisirs et de la consommation. Rondeau considère que l'espace culturel international n'est pas un lieu accueillant "où chacun peut dresser sa tente" mais que cet espace est déjà structuré par des rapports de force, à cause notamment de l'influence prédominante de quelques acteurs majeurs qui occupent tout l'espace disponible et il cite Bouchard: " Il se pourrait fort bien qu'une ouverture massive à l'international ne se traduise que par un peu plus d'uniformisation et d'américanisation et encore un peu moins d'espace pour la création et l'originalité". Enfin, Rondeau pose la question suivante que nous considérons fondamentale : " Si la transculture est recommandable en raison de l'enrichissement que procure le contact de la diversité culturelle, on peut se demander de quelle diversité il s'agit, sinon de celle des cultures et de leurs expressions".

Selon Dominique Wolton (2006:31-32), tout a été très vite en trente ans, aussi bien du côté de la mondialisation que du surgissement de ces problématiques culturelles et communicationnelles, où il faut à la fois préserver son identité et cohabiter avec l'autre. Selon lui, la gestion des différences et des identités est en quelque sorte le double de la mondialisation; il faut gérer des dimensions contradictoires comme l'identité et la communication, la modernité et la tradition, l'identité linguistique et le pluralisme; il écrit (2006:32): "Bref, de quelque côté que l'on se tourne, la question qui surgit est celle de l'autre. Comment l'aborder et cohabiter avec lui, omniprésent, visible et si différent?" et il précise: "La mondialisation oblige à un changement d'échelle remettant au centre la question des aires culturelles. Personne n'avait pensé il y a 30 ans au moment où il fallait un tel effort pour ouvrir le monde, qu'une génération plus tard, le problème serait de gérer les flux et les tourbillons de la diversité culturelle."

I-Aperçu sur l'histoire de la langue française

Selon Henriette Walter (1988:45), l'occupation de la Gaule avait, pendant plus de cinq cents ans, apporté aux habitants de ce pays une nouvelle langue, en même temps qu'une autre civilisation. Entre la chute de l'Empire romain en 476 et l'apparition de ce qu'on a appelé le *" premier mouvement*" de la langue française, le texte des *Serments de Strasbourg* en 842, ce sont quatre siècles d'obscurantisme pour les populations et quatre siècles d'obscurité pour les chercheurs faute de documents. Mais deux repères historiques attestés sont importants: les invasions germaniques et en particulier celles des Francs, parce que leur langue a eu des effets particulièrement sensibles sur ce qui est devenu pus tard le français, et la diffusion du christianisme, dont la langue officielle au 4ème siècle était devenue le latin.

Dès le 7ème siècle, l'Eglise diffuse des glossaires latin-roman pour les clercs qui écrivaient mais ne parlaient plus le latin. Le Concile de Tours décide, en 813, que les sermons seront en langue usuelle, romane ou germanique et *les serments de Strasbourg* seront les premiers textes écrits à la fois en roman et en germanique en 842. De cette date à la renaissance, l'ancien puis le moyen français sont illustrés par de multiples romans, chroniques ou chartes. A partir du 13ème siècle, le pouvoir royal favorise le parler parisien. Les Normands francisés de Guillaume le Conquérant s'installent en Angleterre et le français devient la langue de la Cour de Londres et des élites pour en disparaître un siècle plus tard.

La renaissance commence en 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs. Elle voit un retour en force de l'antiquité et la multiplication de mots savants directement calqués sur le latin et le grec comme *aquatique* ou *aquarium* à partir d'*aqua.* A cette époque, commencent aussi les traductions de la bible du latin en langues locales: Luther la traduit en allemand et en 1561, Calvin la traduit en français. En 1539, François 1er promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêts, qui imposa le français pour les registres d'état civil et pour les actes juridiques, ainsi, les termes abstraits latins sont transposés en français. Du Bellay publie *Défense et illustration de la langue française*.

Notons que L'invention de l'imprimerie a permis à ces nouveautés linguistiques, culturelles et religieuses de se diffuser et de s'imposer. L'époque classique voit la création de l'Académie Française par Richelieu en 1634, avec pour mission de *rendre la langue française plus claire, d'en fixer l'usage, de la rendre apte à exprimer les sciences et les techniques*, le premier dictionnaire sort en 1694, et les traités de grammaire et de bon langage se multiplient. Marmontel (cf.Y.Montenay, 2005:31-32), secrétaire de l'Académie en 1785 déclare: " *Tous les jours, la langue est obligée de correspondre à des mœurs étrangères, tous les jours l'historien, le poète, le philosophe se transplantent dans les pays lointains; que deviendront-ils si elle n'a pas les analogues et les équivalents de celles des pays qu'ils fréquentent?"*. On voit donc que la question de l'adaptation de la langue est toujours d'actualité, avec les commissions de terminologie dont les propositions doivent être homologuées par l'Académie.

Au 18ème siècle, le français acquiert sa forme définitive, légère et proche de nous, les textes de cette époque sont multiples et rigoureux : le français devient alors la langue diplomatique de l'Europe faisant foi pour les traités. Le siècle des Lumières joue un rôle important dans la

diffusion du français, les élites étrangères, les cours d'Europe et les principaux intellectuels s'expriment en français; le symbole de cette époque est Voltaire, le roi de Prusse et la tzarine de Russie correspondent avec lui en français. Un évènement important survient en 1784: L'Académie de Berlin primera *Le discours sur l'universalité de la langue française*, écrit par Rivarol et l'écrivain italien Caraccioli parle de *" l'Europe française"* car à cette époque-là, on parlait le français non seulement en Angleterre et en Allemagne mais également dans les pays nordiques et en Europe orientale.

Le français connaît son apogée au 19ème et au début du 20 ème siècle. D'une part, les aristocrates dans certains pays européens comme la Russie et la Roumanie préféraient le français à leurs langues maternelles. D'autre part, le développement du colonialisme a joué un rôle important dans l'expansion du français en dehors de l'Europe. La France est devenue alors la métropole d'un vaste empire colonial dans lequel elle envoyait de nombreux enseignants et où elle créait des collèges et des lycées français.

Au 20ème siècle, l'anglais commence à concurrencer le français dans les domaines diplomatiques et financiers. Ainsi, en 1919, le traité de Versailles marquant la fin de la première guerre mondiale a été rédigé à la fois en français et en anglais. Pendant la deuxième guerre mondiale, la situation de la France a subi un changement profond lorsqu'elle a été vaincue par l'Allemagne ; elle est devenue une puissance secondaire et sa langue a subi une défaveur si bien que ses aires d'expansion se sont rétrécies, notamment en Europe. En effet, la situation politique, économique, sociale et militaire qui a résulté de la deuxième guerre mondiale a conféré à la langue anglaise une position sans précédent dans l'histoire moderne des langues du monde: La suprématie économique des Etats-Unis a fait de l'anglais en quelques décennies la langue de communication du monde entier d'où découle une hégémonie culturelle. Ceci a entraîné d'une part, le recul de la plupart des langues, y compris le français, de l'usage international, et d'autre part, l'imprégnation de ces langues par l'anglais, que ce soit au niveau du lexique ou de la syntaxe.

Les pays francophones sont de plus en plus exposés au contact avec l'anglais en raison de la suprématie économique et culturelle des Etats-Unis. Le français s'imprègne donc de plus en plus d'apports anglais, ces derniers touchent très inégalement les différentes couches sociales et les différents registres de la langue, par exemple le domaine de l'information est particulièrement influencé et l'argot de la jeunesse urbaine est beaucoup plus marqué par l'anglais que le français littéraire.

Le français et l'anglais: Relations historiques

Dans son livre *" Honni soit qui mal y pense.*

L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais"

publié en 2001, Henriette Walter insiste sur les influences réciproques entre ces deux langues à travers l'histoire, nous lisons (pp11-12) : " Depuis bientôt mille ans, la langue française a eu des contacts si fréquents, si intimes et parfois si passionnels avec la langue anglaise qu'on est tenté d'y voir comme une longue histoire romanesque où se mêlent attirance et interdits, et où les premiers héros ont des noms qui sont plus célèbres dans l'histoire tout court que dans l'histoire des langues,

comme par exemple Guillaume le conquérant ou Jeanne d'Arc. Ces deux personnages emblématiques ont pourtant leur place dans une histoire de ces deux langues car, sans le vouloir, ils ont orienté leurs destins". Avec l'arrivée de Guillaume de Normandie en Angleterre au milieu du 11ème siècle, c'est la langue de France qui s'est imposée comme la langue de la cour d'Angleterre et de son administration reléguant l'anglo-saxon dans les usages populaires et sans prestige et en boutant les anglais hors de France, Jeanne d'Arc avait fait perdre à la langue française les chances d'expansion mondiale que l'anglais connaîtra beaucoup plus tard.

Le17ème siècle a été pour le français comme pour l'anglais une époque de réflexion sur la langue, avec le désir de l'améliorer, de l'embellir et de la fixer en élaborant des répertoires lexicographiques et encyclopédiques dignes des langues de prestiges qu'elles étaient devenues.

Selon Henriette Walter (2001:223), le voisinage de noms français et de noms anglais en Amérique rappelle discrètement que l'affrontement des deux pays et des deux langues qui avait déjà eu lieu en Europe, au cours de la guerre de Cent Ans, s'est encore poursuivi de l'autre côté de l'Atlantique à partir du début du17ème siècle. L'histoire linguistique du Canada se lit en trois temps, marqués par des rapports conflictuels entre les deux langues: De 1608 à 1763, le français domine. C'est à la fin du 17ème siècle que commencent à apparaître dans le français du Canada des anglicismes comme *mop* qui est un balai à franges. Au moment de l'Indépendance américaine en 1776, qui a pour conséquence, l'arrivée au Canada de nombreuses familles de loyalistes fidèles à la couronne britannique, puis avec l'afflux des Irlandais chassés de leur pays par la famine au début du19ème siècle, la proportion d'anglophones va augmenter régulièrement et des éléments de vocabulaire anglais s'infiltreront tout naturellement dans le français du Canada. La situation au Québec est différente car le français y est incontestablement la langue dominante et la population anglophone est en baisse continuelle depuis plus d'un demi-siècle : aujourd'hui, on y dénombre 93% de francophones contre 5% d'anglophones et 2% de locuteurs d'autres langues.

II-Les interférences linguistiques

Selon L.J Calvet (2006:17), le mot *interférence* désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleurs, temps, etc.). On peut distinguer trois types d'interférences: *les interférences phoniques, les interférences lexicales et les interférences syntaxiques.*

Nous donnons comme exemple des interférences phoniques le fait que les français ne distinguent pas le (i:) long et le (i) court dans les mots anglais *sheep et ship.* Les interférences syntaxiques consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A, par exemple, un italien dirait *sonne le téléphone* au lieu de *le téléphone sonne* car il imite la structure de sa langue maternelle *suona il telefono.* Dans le domaine lexical, les interférences les plus simples sont celles qui consistent à tomber dans le piège des *Faux-amis,* par exemple un anglais parlant français utiliserait le mot *instance* au sens d'*exemple* comme en anglais. Lorsqu'elle est poussée au bout de sa logique, l'interférence lexicale peut produire

l'emprunt: plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation. L.J Calvet précise (2006: 19) : " Au contraire de l'interférence, phénomène individuel, l'emprunt est un phénomène collectif: toutes les langues ont emprunté à des langues voisines, parfois de façon massive (c'est le cas de l'anglais empruntant au français une grande partie de son vocabulaire), au point que l'on peut assister en retour, à des réactions de nationalisme linguistique".

De son côté, Maurice Pergnier (1989:25) précise que ces interférences sont dues à l'appréhension des éléments d'un système linguistique en fonction des lois internes d'un autre système linguistiques. Ce dernier sert de modèle, et les modalités concrètes de ces interférences, à savoir la fréquence et les domaines affectés dépendent de paramètres sociolinguistiques comme les statuts politiques des deux langues en contact, le degré de maîtrise de ces deux langues et le besoin de recourir à l'une ou à l'autre et c'est l'intersection des facteurs linguistiques et sociolinguistiques qui en déterminent les formes concrètes.

Les différents types d'anglicismes

Selon Pergnier (1989:19), il y a trois définitions courantes du mot *anglicisme*:

1- Un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français; c'est une définition trop ouverte car il y a une multitude de mots anglais qui un jour ou l'autre pourraient entrer dans un énoncé français.

2- Un terme anglais ou influencé par l'anglais dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires comme le précise Pergnier: *"Qu'on le veuille ou non, cette insertion revient à entériner le mot anglais et à légitimer sa présence dans le sein de la langue française".*

3- Un mot, une tournure ou un emploi d'un mot anglais de manière fautive à la place du mot français équivalent.

Les trois définitions ne diffèrent pas par le type de faits de langue auxquels elles s'appliquent mais par le type de jugement porté sur ces faits: ce jugement confère aux dictionnaires le rôle de légitimation ou de censure. Du point de vue linguistique, on peut classer les anglicismes en trois catégories selon que l'interférence touche le signifiant, le signifié ou la syntaxe.

A- Les emprunts:

En général, on associe la notion d'anglicisme aux emprunts car ils attirent l'attention par leur forme étrangère; le natif français se rend tout de suite compte de leur prononciation et de leur orthographe étrangères au système de la langue française: le mot anglais jogging (djogin) est prononcé à la française avec un (o) ouvert, un (i) long et un (n) mouillé, feeling (filin) avec un (i) long et un (n) mouillé, week-end (wikènd) ou (wikène) avec un (i) long et un (e) ouvert, c'est-à-dire que la prononciation anglaise est francisée.

En revanche, d'autres anglicismes peuvent passer inaperçus et ne seraient reconnus que par les spécialistes. En passant de l'anglais en français, les mots subissent une profonde

adaptation sur les deux plans du signifiant et du signifié tout en gardant l'orthographe anglaise. Le mot anglais *" wagon"* signifiait d'abord *chariot* ou *charrette* et par extension élément d'un train de chemin de fer servant au transport des marchandises; ce dernier terme qui a été importé aussi bien en France qu'au Canada a aujourd'hui deux significations différentes dans les deux pays: d'abord la prononciation est (vagon) en France avec un (o) nasalisé et (wagène) au Canada avec un accent sur la première syllabe et un(n) bien prononcé; du point de vue de la morphosyntaxe, le mot est masculin en France et féminin au Canada; du point de vue sémantique, en France, il signifie d'abord élément d'un chemin de fer qui sert à transporter les marchandises et plus tard à transporter les voyageurs également tandis qu'au Canada et sous l'influence américaine, le mot signifie un *chariot* ou une *remorque* .

Les français inventent des termes qu'ils dérivent de l'anglais, les écrivent selon l'orthographe anglaise mais les prononcent selon les règles de la phonétique française comme *footing* au sens de *jogging, living* qui signifie meuble de séjour et *pressing* pour donner l'équivalent de *teinturerie.* Les mots empruntés de l'anglais sont en général brefs: soit monosyllabiques comme *look, live*, *clip, hard, flash, film*, *self, spot,* soit bisyllabiques comme *living, sponsor*, *charter.* Ils ont également tendance à raccourcir ou à couper les expressions anglaises comme:

Expression	À la place de
Parking	Parking lot
Camping	Camping ground
Flash	Flash light
Self	Self-service restaurant

Ils changent aussi le sens et l'emploi de l'expression empruntée, par exemple le mot anglais *square* a une acception proche de *place* en français*;* il a été pris par le français avec la prononciation (skwar) pour désigner une sorte de petit jardin; en réalité les français ne retiennent des différentes acceptions du mot anglais qu'une seule à l'exclusion de toutes les autres, le réduisant à la monosémie*,* ainsi *square* perd l'acception *carré.* Nous trouvons la même chose avec le mot *star* qui est entré en français avec l'acception de star de cinéma et non pas *étoile;* de même *gang* est entré en français au sens de *association de malfaiteurs* et non pas n'importe quel groupe et *interview* n'est pas un simple entretien ou entrevue mais c'est une entrevue de presse ou de radio, *look* concerne uniquement l'allure et n'a rien à avoir avec le regard ou la vue. On peut dire que ces mots sont pris dans leur sens spécial et non pas général parce qu'on emprunte d'abord un concept puis sa dénomination dans la langue d'origine. L'emploi est donc limité à ce concept et à lui seul.

B) Les Faux –Amis

C'est une catégorie d'anglicismes qui n'introduit pas de signifiant nouveau et passe donc inaperçue de la plupart des utilisateurs qui sont plus sensibles à la forme (signifiant) qu'au contenu

(signifié). Ces anglicismes consistent à attribuer un sens anglais à un mot qui, par son signifiant, semble être un mot français. En effet, il existe en français et en anglais un grand nombre de mots à signifiant graphique identique ou très ressemblant. Les inventeurs de l'expression *Faux-Amis* en ont dressé une liste pour faire éviter la confusion à leurs élèves. Cette catégorie d'anglicismes est particulière à la langue française, elle date de la conquête normande de l'Angleterre: une population parlant une variété normande d'ancien français s'est installée définitivement en Angleterre et a imposé sa langue comme langue de l'administration et des principales institutions mais peu à peu, cette langue a été influencée par la langue locale et a fini par s'éteindre après une longue période de bilinguisme; bien évidemment la langue locale des îles britanniques a été profondément influencée par la langue des conquérants normands. Sous l'influence du dialecte français, la grammaire de l'ancien anglais, qui était germanique, a perdu son système de flexion rapprochant sa syntaxe de celle du français. Cet apport français a plus particulièrement touché le vocabulaire. L'intégration de mots français s'est faite au 13 ème siècle dans les vocabulaires urbain, administratif, intellectuel, religieux, social et institutionnel tandis que le fond lexical désignant les réalités rurales concrètes, ou liées au corps humain est resté germanique. Dans des cas rares, le mot français remplaçait le mot germanique mais la plupart du temps, les deux mots coexistaient se partageant les champs sémantiques soit en demeurant plus ou moins synonymes avec des nuances connotatives comme *country* (pays) qui vient du vieux français *contrée* et *land* (terre) , *judge* (juger) du vieux français *jugier* et *deem* (estimer), soit en évoluant de façon à se spécialiser de telle sorte que leur synonymie temporaire a complètement disparu dans l'usage contemporain, par exemple *crime* a remplacé *sin* qui s'est spécialisé dans l'acception *délit contre Dieu* ou *péché*.

Les noms des animaux en anglais sont d'origine germanique tandis que les termes désignant les viandes de ces animaux sont d'origine française:

L'animal (Terme d'origine germanique)	La viande (Terme d'origine française)
Ox (bœuf)	Beef
Cow (vache)	Beef
Bull (taureau)	Beef
Calf (veau)	Veal
Sheep (mouton)	Mutton
Ewe (brebis)	Mutton
Ram (bélier)	Mutton

Cette influence du moyen français sur le moyen anglais a des conséquences importantes sur les interférences contemporaines entre ces deux langues; elle est à l'origine de nombreux anglicismes en français contemporain. En effet, certains emprunts de l'anglais en français contemporain sont méconnaissables non seulement parce que leur prononciation et leur

orthographe ont changé mais surtout parce que l'acception dans laquelle le mot avait été emprunté par l'anglais a disparu du français contemporain. Le mot anglais *mail* vient du français *malle* qui en français contemporain de France n'a rien à voir avec le courrier ou la poste, en revanche, les canadiens utilisent l'archaïsme *boîte à malle* calqué sur l'anglais *mail box* pour désigner ce qu'on appelle en France *boîte aux lettres*. Aujourd'hui, il y a peu de mots français qui soient identiques en forme et en sens à ce qu'ils étaient en moyen français, dans les meilleurs des cas, ils sont similaires. D'autre part, le mot emprunté s'intègre dès le début au vocabulaire de la langue emprunteuse, ce qui veut dire que les mots français pris par l'anglais au 13ème siècle ont tout de suite acquis des prononciations et des sens différents, parfois très différents de ceux de la langue française de cette époque-là, il y a donc un grand décalage entre le mot français emprunté par l'anglais au 13ème siècle et ce qu'il est devenu en français moderne. Par exemple verbe *to present* a parmi ses acceptions le sens d'*offrir* alors que le français *présenter* n'a pas cette acception. Dans la majorité des cas, les mêmes mots ont évolué indépendamment dans les deux langues acquérant des polysémies et des significations qui ne se recouvrent pas, donc la plupart des mots français et anglais de la même racine ne sont que très exceptionnellement équivalents: un traducteur compétent sait que *développer* n'est pas l'équivalent absolu de *to develop* et verbe *charger* n'est pas, non plus, l'équivalent absolu de *to charge.*

Il est à noter que des quantités considérables d'informations dans tous les domaines arrivent constamment en France via la langue anglaise; une bonne reformulation en français des textes anglais nécessite un certain temps, ce qui laisse libre cours aux mauvaises traductions faites à la hâte et qui regorgent entre autres défauts de *faux amis*. Lorsque l'erreur se répète, elle devient familière pour les français qui finissent par croire qu'il s'agit d'un nouvel usage, par exemple l'expression *armement conventionnel* par opposition à *armement nucléaire*. Il s'agit ici d'un emploi erroné de l'adjectif *conventionnel* qui a été pris de l'anglais tel quel et qui aurait été beaucoup mieux traduit par *classique*; de même, sous l'influence de l'anglais, les chercheurs disent " J'ai accumulé *du matériel*" au lieu de dire *de la matière*; or, en français, m*atériel* est du même ordre que *outil* et *machine* et ne relève pas de la matière intellectuelle.

Les exemples sont nombreux: Le mot anglais *demonstration* signifie *manifestation* et non pas *démonstration* mais les journalistes français qui reçoivent les informations venant des médias anglophones utilisent inconsciemment les mots anglais et les introduisent indirectement en français. Nous signalons enfin que le verbe anglais *to develop* peut être rendu en français par : *créer, élaborer, construire, concevoir, engendrer,* selon les contextes d'énonciation.

C- Les Calques :

On appelle *calque* une interférence qui porte uniquement sur les structures sous-jacentes du signifié, ce sont les interférences les moins visibles, elles peuvent porter sur la grammaire ou sur le lexique mais en général le calque grammatical sert à introduire un emprunt lexical. Il est fréquent que des élèves français apprenant l'anglais traduisent *He was walking to the school* par *Il marchait à l'école* qui est un transfert tel quel du modèle de la phrase anglaise au lieu de *Il allait à l'école à pied* qui est beaucoup plus naturelle en français. Le calque prend alors une forme hybride

sans pour autant rendre l'idée exprimée par l'expression ou le syntagme anglais, évinçant ainsi les formes françaises appropriées. Au Canada, ils utilisent les expressions *traverse de chemin de fer* qui est calquée sur *railway crossing* au lieu de *passage à niveau* en France, *bar à salade* pour l'anglais *salad bar* équivalent à *buffet d' hors- d'œuvres* en France et *communication longue distance* pour *long distance call* alors que les Français disent *communication interurbaine.* On voit dans ces dernières expressions une interférence des faux amis en même temps que des modes de composition des phrases françaises et anglaises. Certains calques, au contraire, sont bien réussis parce qu'ils respectent le génie de la langue française comme *gratte-ciel* pour *skyscraper* et *navette spatiale* pour *space shuttle.*

Nous trouvons des calques critiquables, notamment au Canada : *aller en grève* calqué sur *to go on strike* au lieu de *faire la grève* et *pas d'admission sans affaires* qui est incompréhensible en français et qui est supposée traduire *No admission without business.* Cette phrase écrite sur la porte d'un service aurait beaucoup plus de signification si elle était formulée ainsi : *Entrée interdite aux personnes étrangères au service* ou tout simplement par le mot *privé.*
On calque les structures de l'anglais comme l'antéposition de l'adjectif *rapid-dépannage* au lieu de *dépannage rapide*. Il y a aussi des calques lexicaux et idiomatiques comme *couper les crédits* calqué sur *to cut the credits* au lieu de *réduire les crédits, être en charge de quelque chose* calquée sur *to be in charge of something* au lieu de *avoir la charge de quelque chose, tenir pour acquis* calqué sur *taken for granted* au lieu de *ça va de soi.*

L'emploi transitif de verbe *initier* est calqué sur l'anglais *to initiate* qui signifie *commencer* pour dire *initier quelque chose* au sens de *être à l'origine de quelque chose,* or, la structure française est *initier quelqu'un à quelque chose* dans le sens de lui apprendre à connaître cette chose. Nous avons dans cet exemple un calque aboutissant à la fois à une faute grammaticale et à une impropriété sémantique. Cet emploi appauvrit la langue alors qu'en français, il y a plusieurs verbes pour traduire l'anglais *to initiate* : nous trouvons *initier une campagne* à la place de *lancer une campagne* et *initier un processus* à la place d'*engager un processus*, même le substantif *initiateur* connaît beaucoup de succès, on dit par exemple *l'initiateur du projet.*
Il y a également des calques paralinguistiques, par exemple, on calque la façon anglaise d'écrire le chiffre sept 7, les fractions 3.50 à la place de 3,50 et la façon d'écrire les initiales désignant les mots *monsieur, madame* avec Mr à la place de M. et Mrs à la place de Mme.

IIII-Etendue des anglicismes et attitudes des francophones

En 1964, Etiemble a écrit un livre provocant : " *Parlez-vous franglais?"*
Ce livre a depuis lors animé un grand débat aussi bien en France que dans les pays francophones. En effet, le phénomène n'était pas neuf puisqu'il avait commencé après la deuxième guerre mondiale mais il passait inaperçu.

La tonalité générale du livre était humoristique, ce qui était une façon de dénoncer le ridicule de ce mélange de langues. Si le livre d'Etiemble n'a pas réussi à mettre fin à ce phénomène, il a néanmoins attiré l'attention des français sur cette tendance qui n'était pas un simple mouvement de mode; les causes tiennent bien évidemment à la suprématie politique et

économique des Etats-Unis, viennent ensuite s'ajouter à cette cause première des raisons ponctuelles diverses qui aboutissent aux différentes formes concrètes des anglicismes.

Dans un pays comme la France, l'anglicisation n'est pas une nécessité pour la promotion scientifique ou sociale comme c'est le cas dans beaucoup de pays du tiers monde. L'expérience montre que les anglicismes sont bien reçus par une bonne partie de la société française, notamment les jeunes. En effet, les emprunts dans la langue courante doivent leur attrait au fait qu'ils introduisent la monosémie dans la désignation d'objets ou de concepts considérés modernes. Comme on l'a vu plus haut, du point de vue de la prononciation, ces emprunts sont souvent monosyllabiques ou bisyllabiques, c'est-à-dire faciles à prononcer, il faut ajouter à cela que la dénomination étrangère accroît le caractère magique de ces mots qui désignent en général des outils ou des concepts à la mode. Les jeunes utilisent beaucoup de mots anglais pour exprimer des attitudes sociales comme *cool, feeling, clean, smart* ou des objets ultramodernes comme *clip, walkman* ou *roller.* Il est évident que ces mots sont utilisés pour ce qu'ils représentent et non pas pour leur sens premier car il existe des équivalents français tout à fait intelligibles. En ce qui concerne les scientifiques, ils ont l'habitude des emprunts qu'ils apprécient en raison de leur monosémie qui est nécessaire dans leurs spécialités.

On a tendance en France à attribuer la propagation des anglicismes à des qualités qui seraient inhérentes à la langue anglaise comme la brièveté phonétique ou la précision sémantique. Or ce sont les Français qui abrègent les mots anglais empruntés et ce sont également eux qui rendent ces emprunts monosémiques lorsqu'ils choisissent une seule acception écartant toutes les autres; il est néanmoins indéniable que l'anglais, comme toutes les langues, a ses propres qualités, par exemple, les expressions anglaises *on* et *off* sont plus pratiques que les françaises *marche* et *arrêt*, il est également vrai que

No smoking est plus économique en espace typographique que *défense de fumer*. Comparons aussi *skate-board* et *planche à roulette, chewing-gum* et *gomme à mâcher*. Les français utilisent le lexique anglais comme un réservoir de renouvellement du vocabulaire contemporain; parmi ces emprunts, certains correspondent à l'introduction de concepts nouveaux comme *nylon, laser, walkman et poster,* d'autres en revanche, prennent la place, dans l'usage, de mots français pour désigner les mêmes concepts comme *badge* qui remplace *macaron* et *insigne* et *shopping* qui remplace *courses* et *achats.* Il s'agit donc d'appauvrissement du français au profit de l'anglais.

Marina Yaguello écrit dans *Le français dans tous ses états* (2002:355) :

"Qu'en conclure? Qu'au delà du caractère objectif de l'acquisition d'un produit nouveau appuyé sur une appellation anglaise d'origine, il existe parmi nos populations francophones, un grand désir d'anglais, une aspiration irrépressible. On sent chez le cadre ou le lycéen qui manie l'anglais le bonheur de faire partie des élus; les locuteurs les plus compétents, donc les plus privilégiés, suscitent l'envie de ceux qui pataugent lourdement dans la langue des dieux (dieux du commerce, du stade, de l'internet, du Show-biz..); les moins compétents subissent le poids des complexes et des frustrations, tout comme ceux qui naguère ne savaient pas lire le latin et le grec (…..) Le plus

extraordinaire est que cette aliénation touche toutes les couches sociales sans exception: le loubard rappeur comme le cadre, le chercheur, le commerçant ou le journaliste".

Selon Y.Montenay (2005:89), l'internet, qui est l'un des symboles de la mondialisation, est souvent considéré comme un vecteur de l'anglais, voire comme une obligation de l'utiliser. Cela tient au fait que l'internet a été créé aux Etats-Unis, il était à l'origine entièrement en anglais mais au fur et à mesure que le reste du monde l'adopte, la proportion d'anglais diminue, elle est en effet passée à 50% en 2002. Concernant l'Internet francophone, il précise qu'aujourd'hui, il est vaste et que seuls quelques spécialistes comme les chercheurs et les ingénieurs ont vraiment besoin de consulter des sites anglais à propos de questions bien pointues. Montenay considère que certains *snobs* ont fait leurs sites en anglais mais que ce snobisme disparaîtra avec la banalisation de l'usage de la toile.

En ce qui concerne le commerce international, pendant longtemps, les entreprises françaises n'accordaient pas d'importance aux langues étrangères car elles exportaient peu et ces exportations étaient essentiellement vers les pays francophones. Aujourd'hui, tout a changé: la génération des cadres ayant 30 à 40 ans parle un anglais convenable et " elle en est si fière qu'elle a tendance à aborder dans cette langue le premier venu lorsqu'elle met le pied en dehors de l'Hexagone"(Montenay (2005:99).

On assiste en France à une anglicisation des entreprises, on croyait pendant longtemps qu'elle se limitait aux filiales françaises d'entreprises américaines mais aujourd'hui, cette anglicisation a gagné les entreprises à capitaux et direction français ayant des filiales à l'étranger. Selon M.Pergnier (1989:130), les francophones sont *immergés dans un bain d'anglais* absolument sans précédent. Il cite les faits suivants:

- De multiples colloques ou congrès, scientifiques ou économiques, se tiennent sur le territoire français exclusivement en anglais, ce qui entraîne parfois, selon Pergnier, une grande amertume chez les participants de langue maternelle française.
- Le matériel comme les logiciels de l'informatique sont presque exclusivement destinés à être utilisés en anglais; lorsqu'ils sont adaptés en français, c'est la plupart du temps dans un *pidgin étroitement tributaire de l'anglais* (Pergnier1989:130).

  Cette évaluation de M.Pergnier en 1989 est à comparer avec celle d'Y.Montenay en 2005 pour se rendre compte des progrès réalisés dans le domaine de la traduction de l'informatique: " D'autant que la traduction automatiques de pages internet fait des progrès très rapides et, bien qu'encore imparfaite, permet d'éviter le gros du travail de consultation en langue étrangère".
- Un nombre considérable de films cinématographiques (d'origine américaine ou non) son présentés avec un titre anglais. Selon Pergnier, plus de 50% des films projetés dans les salles parisiennes en 1987 avaient un titre anglais et dans les deux tiers des cas, il s'agissait de films français.
- Les journalistes et les gens des médias travaillent la plupart du temps sur des informations internationales qui leur parviennent à plus de 80% en anglais.

- Un nombre considérable de communications commerciales internationales, avec tous les pays du monde, se font soit en anglais, soit dans un français émaillé de formules anglaises, sans compter les annonces, dans les journaux français, d'offres d'emploi rédigés en anglais.
- Le nombre de magasins, organismes, studios de radios privées, de revues générales ou spécialisées, adoptant un sigle anglais ou anglicisé, croît de manière considérable.
- Les jeunes français accordent massivement leur préférence aux chansons de langue anglaise, dont ils apprennent des fragments de textes par cœur, en ignorant le sens de ces paroles ou en s'en faisant traduire des bribes, ce qui les familiarise avec certains mots qui entreront dans leur lexique.

En effet, Les jeunes français ne s'intéressent pas à l'anglais en tant que langue de communication mais en tant que symbole d'appartenance à une communauté de valeurs: appartenance à une société postindustrielle dont le centre est situé aux Etats-Unis, appartenance à un modèle de vie et de consommation qui s'exprime primordialement en anglais, appartenance à un système de valeurs différent de celui des adultes et dont l'origine se situe également aux Etats-Unis. En revanche, dans les pays francophones où l'anglais est un symbole d'oppression comme au Canada, et où sa connaissance constitue un passage obligé pour l'accès aux emplois, l'usage de mots anglais dans la langue maternelle est plutôt dévalorisé.

Etant donné la puissance des moyens modernes de communication à leur disposition, les journalistes et les autres présentateurs des médias participent, non seulement à propager mais aussi à légitimer les anglicismes. Ils servent, qu'ils le veuillent ou non, de modèles. Selon M.Pergnier, de même qu'un produit industriel faisant l'objet de publicité dans les medias voit ses ventes augmenter de façon significative, un mot, un cliché, un néologisme ou un anglicisme qui passe à l'antenne ou aux presses d'un journal à grande diffusion, se propage et se trouve immédiatement légitimé et valorisé. En effet, les gens de la presse et surtout la presse parlée, sont de plus en plus soumis à une obligation de popularité; or, le maintien de cette popularité repose sur une certaine complicité avec le public et le fait d'employer des clichés de la langue parlée ou des anglicismes est un moyen d'instaurer cette complicité.

Exemples d'anglicismes

Dans son livre *Evitez le franglais, parlez français* qui est une sorte de dictionnaire franglais/français publié en 2004 et dont le titre fait écho à celui d'Etiemble *Parlez-vous franglais?* publié quarante ans auparavant, Yves Laroche-Claire propose pour chaque anglo-américanisme un ou plusieurs équivalents français qui sont proposés par des commissions chargées précisément de substituer les mots anglais par des mots français respectant le génie de cette langue; il propose également des mots de sa propre imagination. Dans son introduction, l'auteur écrit: " L'usage quotidien d'une langue française anglicisée à l'excès, relayée par les médias et les publicités, lamine inexorablement notre vocabulaire mettant en péril des centaines de mots bien français. Nous sommes soumis à la dictature du *bodybuilding, brushing, casting, dumping, fixing, footing, forcing, etc...* Par un effet quasi- mécanique, l'emploi répété et systématique d'un mot d'origine anglaise en remplacement de son équivalent français diminue l'occurrence d'utilisation de

ce dernier, au point qu'il puisse disparaître de notre vocabulaire (……) Nous parlons de *leasing, de meeting*, de *manager, de design*, de *stress,* de *bug*, alors que *crédit-bail, réunion, gestionnaire, dessin, fatigue nerveuse, défaut caché* nous tendent une main que nous nous évertuons à dédaigner ». Certains emprunts sont acceptables lorsqu'ils respectent les critères suivants :

1- Le contenu sémantique n'est rendu par aucun mot français existant.
2- La construction d'un néologisme français à sens équivalent se révèle difficile.
3- La périphrase serait lourde.
4- Le mot anglais ne viole pas les règles essentielles de la graphie et de la prononciation, son introduction ne perturbe pas la cohérence générale de la langue. Le français a ainsi accueilli des mots comme *bar* en 1857, *pull* en 1930, *wagon* en 1829 et les mots suivants au prix d'une francisation de la graphie: *boxe* issu de *box, bébé* issu de *baby, bol* de *bowl, désappointé* de *disappointed.*

Laroche-Claire écrit: "Le lecteur pourrait s'étonner que seuls les anglicismes soient traités, alors que les germanismes et les italianismes sont simplement ignorés. La vitalité et la fréquence d'emploi des emprunts anglais comparativement aux autres apports étrangers expliquent cela. Pas un seul jour ne passe sans qu'un nouveau vocable ou qu'une nouvelle locution nous vienne d'outre-Atlantique (……) Pas un seul produit qui ne soit affublé d'un superlatif anglo-saxon qui frise parfois le ridicule. On peut y trouver: *106 open Pack*, *lait de croissance baby up, valise rolling, fond de teint non stop make up, secrétaire touch".* Il cite également un très mauvais exemple utilisé par l'administration des postes en France, il s'agit de *Chronopost,* sans *e* final. En effet, l'élément latin *post* signifie *après,* donc *chronopost* signifierait *après le temps,* une façon "intelligente" de dire que votre courrier arrivera après l'heure, donc tout simplement en retard!

Parmi les nombreux exemples de l'ouvrage, nous citons des termes de l'Internet:

Terme anglais	**Terme français proposé**
Browser	Logiciel de navigation
Byte	Octet
Boot	Amorce
Terme anglais	**Terme français proposé**
Bug	Coquille
v. buger	Véroler ou infecter
Chat	Causette (Ce terme est proposé par la Commission générale de terminologie et de néologie)
Chip	Microprocesseur

Domaine des spectacles et du cinéma (cf. La revue Echos n 73 et 74)

Terme anglais	**Terme français proposé**
Casting	Distribution artistique
Flash-back	Retour en arrière
Show	Spectacle
Sketch	Pantomime ou comédie
Show-biz	Industrie du spectacle
Soap	Téléroman
Best of	Florilège
Crash TV	Téléfracas

Des termes de la vie de tous les jours :

Expression anglaise	Expression fran**ç**aise
Check-In	Enregistrement
Chec**k-**up	Bilan santé, examen
Challenge	Défi

M. Yaguello (2002:356) cite l'exemple du mot *bug :* " Citons en exemple, le fameux bug de l'an 2000. Il est vrai qu'une version française *bogue,* parfaitement conforme à la phonologie et à l'orthographe du français, et à ce titre, recommandée par les instances de la francophonie, circule également, mais la variante *bug* résiste (cf. la Chronique de Libération, le grand méchant bug) ".

L'existence d'une terminologie en français claire et accessible, facilite l'appropriation des technologies de l'information et de la communication. C'est pourquoi le programme d'action gouvernementale " *Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information",* présenté par le premier ministre le 16 janvier 1998, a donné mission à la Commission générale de terminologie et de néologie d'élaborer à l'attention des différentes administrations des recommandations terminologiques régulières concernant les vocabulaires propres à ces techniques. La liste publiée au journal officiel du 16 mars 1998, contient les premières recommandations relatives au vocabulaire de base de l'internet :
(cf. Site: http//www.culture.gouv.fr)

Terme anglais	Terme français
World Wide Web (www)	Toile d'araignée mondiale (T.A.M)
Webmaster	Administrateur de site
Applet	Appliquette d'accès
Terme anglais	**Terme français**
Access provider	Fournisseur
Disk(DVD)	Disque numérique
ADSL (Asymétric digital subscriber Line)	RNA (Raccordement numérique asymétrique)
Bookmark	Signet
Cracker	Pirate
Drag and drop	glisser-déposer
FAQ (Frequently asked questions)	FAQ (Fichier des questions Courantes)
Middleware	Logiciel médiateur
News group	Forum

Situation au Québec

Le Québec, qui compte 10 millions de francophones, se distingue de la France par sa très ferme défense de la langue française et est très actif pour sa promotion à l'étranger, notamment en Afrique. Le gouvernement québécois a fait un gros effort pour favoriser l'immigration de cadres supérieurs issus d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est *« se débrouillant en français* ». De plus en plus d'étudiants de la Martinique et de la Guadeloupe choisissent de poursuivre leurs études universitaires au Québec où le coût de la vie est moins cher qu'en France, et où ils peuvent bénéficier de droits d'inscription réduits. Cela tisse des liens culturels et historiques entre les francophones américains.

En effet, au Québec, la résistance à l'anglais s'est organisée depuis 1960 avec, en particulier, l'instauration de l'école française obligatoire pour les immigrants. Plusieurs lois en faveur de la langue française ont été votées, dont la plus célèbre est la loi 101 ou la*" Charte de la langue française",* faisant du français la seule langue officielle de l'Assemblée Nationale, de la justice, de l'affichage, etc.…

Selon H.Walter (2001:225) le grand intérêt du lexique français du Canada réside dans le fait qu'il est à la fois *détenteur d*e vestiges de formes anciennes et *évocateu*r de mots encore vivants dans certaines régions de France tout en étant résolument *novateur,* ce qui justifie l'impression de charme et d'étrangeté qui le caractérise par rapport au français de France. Parmi les mots français ayant changé de sens en France et qui sont encore utilisés au Québec, *mouiller* signifie *pleuvoir* , *mouillasser* signifie *pleuvoir légèrement* et une *beurrée* est une *tartine* qu'elle soit recouverte de beurre ou non.

Nous donnons également des exemples de solutions trouvées pour résister à l'influence envahissante de leur grand voisin, l'anglais:

Le mot anglais	La solution québécoise
Ferry	Traversier
Shopping	Magasinage
Basket-ball	Ballon-panier
E-mail	Courriel

En revanche, la traduction de *speaker* par *annonceur* n'est pas réussie car elle est calquée sur l'anglais *announcer.*

Ce qui est frappant, lorsqu'on compare les anglicismes qui se sont infiltrés au Canada avec ceux qui ont été adoptés en France, c'est l'abondance des calques à partir de l'anglais, par exemple, *pâte à dents* calqué sur *toothpaste,* équivalent de *pâte dentifrice* en France. *Papier toilette,* calqué sur l'anglais *toilet paper,* équivalent de *papier hygiénique*, *Week-end, interview et parking sont* d'un usage courant en France alors que les Québécois leur préfèrent *Fin de semaine, entrevue, parc de stationnement.*

Voici des exemples de termes français du Québec qui montrent la résistance aux anglicismes et leurs équivalents en France:

Terme français du Québec	Equivalent en France
pitonner	zapper
Ivressomètre	alcootest
Télécopier	faxer

En revanche, les équivalents suivants ne sont pas réussis:
Croustillants pour traduire *chips* et *fèves au lard* pour traduire *beans.*

IV- Création d'organismes spécialisés pour la protection de la langue française

Avant la seconde guerre mondiale, l'idée de la francophonie conçue comme un dialogue n'existait pas et la France rayonnait sur des pays qui avaient adopté sa culture et bien entendu sa langue. Après 1945, les aires d'expansion de la langue française ont évolué: désormais, on parlait de moins en moins le français en Europe avec la fermeture des pays de l'Est et le mouvement alémanique en Suisse ; les anciennes colonies deviennent alors les zones les plus riches d'espoir pour la francophonie. La France prend conscience du rôle que peuvent jouer ces pays francophones face à la montée des Etats-Unis et de la langue anglaise ; quant à eux, ils voulaient jouer un rôle à part entière et quitter leur statut d'*anciens colonisés.* Entre 1952 et 1958, ont été fondées les associations internationales des journalistes et des sociologues de langue française. *L'Association internationale pour la Culture française à l'étranger* a été fondée en 1960 et a publié en 1962 la revue *Culture française.*

Deux évènements majeurs marquent cette période :

1- La fondation en 1961 de l'AUPELF (*l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française)*

Cette fondation marque l'élargissement de la francophonie aux disciplines universitaires non littéraires et la prise de conscience de la francophonie au Canada.

2- La sortie d'un numéro spécial de la revue *Esprit* qui consacre l'entrée de l'Afrique dans la francophonie par la voix du poète et homme d'Etat *Léopold Sédar Senghor.* Les années 1965-1967 étaient riches en propositions et initiatives, deux zones francophones étaient particulièrement actives, le Québec et L'Afrique. En 1968, une conférence des ministres de l'éducation des pays francophones est tenue à Paris, le rôle de la francophonie comme *médiatrice culturelle* a été défini dans le discours d'André Malraux (cf. Deniau 1998:54) : «Notre problème n'est donc nullement dans l'opposition des cultures nationales mais dans l'esprit particulier qu'une culture nationale peut donner dans la culture mondiale(….) Il est sans intérêt de chercher si nous devons préférer la culture française à l'anglaise, l'américaine, l'allemande ou la russe parce que nous pouvons connaître, nous devons connaître d'autres cultures que la nôtre: mais nous ne les connaissons pas de la même façon(…) Pour atteindre la culture mondiale, ce qui veut dire aujourd'hui pour opposer aux puissances obscures les puissances de l'immortalité, chaque homme se fonde sur une culture et c'est la sienne. Mais pas sur elle seule».

La même année, l'article 2 de la loi du 11 novembre relatif à l'enseignement supérieur en France indique que les universités "*prennent les dispositions nécessaires pour développer la coopération universitaire internationale, notamment avec les universités partiellement ou entièrement de langue française*" *(Deniau 1998:53)* et en janvier 1973, pour la première fois, un texte législatif français, le Code de la nationalité se réfère à l'entité culturelle française (art.64.1 et art.82.2), le 30 avril 1981, l'Académie française publie une déclaration déplorant la détérioration du niveau de la langue française en France : "*L'Académie s'inquiète depuis plusieurs années de la détérioration continue de la langue parlée et écrite, de même que de l'affaiblissement de la situation du français dans le monde, elle déplore l'abaissement du niveau de l'enseignement; on écrit comme on ne devrait pas parler; autrefois, on parlait comme on écrivait. L'Académie déplore aussi l'abandon de l'usage du français au profit de l'anglo-américain surtout dans les domaines de la science et de la technologie même dans des colloques en France." (Deniau 1998)*

Le 9 janvier1982, la réponse du président Mittérand lors d'une conférence de presse affirmant sa " *passion pour la francophonie*" manifeste bien l'engagement de La France. En février 1986 s'est tenue à Paris la première conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français, ce qui représente un tournant dans l'histoire de la francophonie. Cette conférence a donné une impulsion nouvelle à la francophonie car elle lui a conféré une entité politique qui veille à superviser le développement de la coopération dans les différents domaines entre les pays francophones, à constituer un espace de dialogue entre eux et à faire connaître auprès de la communauté des nations, la voix originale de la francophonie. Le 11 mars 1986, le gouvernement français désigne un Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre qui sera chargé

de la francophonie et le 2 juin 1989, seront créés *Le Conseil Supérieur de la* Francophonie et *la Délégation générale à la langue française* qui avaient été institués en 1984 en même temps que le *Haut Conseil de la Francophonie.* La loi constitutionnelle du 15 juin 1992 pose le principe que la langue de la République est le français et le 16 avril 1993, les questions relatives à la langue française sont placées dans les attributions du ministre de la culture et de la francophonie.

Le Conseil Supérieur de la langue française est un organe de réflexion, de conseil et d'évaluation, il a pour mission d'étudier, dans le cadre des grandes orientations définies par le président de la République et le gouvernement, les questions relatives à l'usage, à l'aménagement, à l'enrichissement, à la promotion et à la diffusion de la langue française en France et hors de France et à la politique à l'égard des langues étrangères. Il est présidé par le Premier ministre.

La Délégation générale à la langue française a pour mission de promouvoir et de coordonner les actions des administrations et des organismes publics et privés qui concourent à la diffusion et au bon usage de la langue française, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, des sciences et des techniques. La délégation travaille en étroite liaison avec le Conseil Supérieur. Elle conduit des actions de recherche dans le domaine de la langue et met en place une politique de développement des ressources et de constitution de réseaux, sur les deux plans national et international, dans le domaine de la terminologie; elle participe aussi à des actions en faveur de la présence du français dans le monde et de la préservation de la diversité linguistique, notamment en Europe. La délégation générale est un service du Premier ministre qui a été mis à la disposition du ministre de la culture par le décret du 16 avril 1993.

Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française

Le 4 août 1994, l'Assemblée nationale et le Sénat français ont adopté une loi composée de 24 articles qui stipulent que la langue française, langue de la République, doit être la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Ils stipulent également que l'emploi du français est obligatoire pour l'offre, le mode d'emploi d'un produit ou d'un service. Cela s'applique aussi aux publicités écrites ou audiovisuelles et aux affiches et contrats de toutes sortes concernant des français habitant en France. Lorsqu'on a affaire à une langue étrangère, la traduction en français est obligatoire et doit figurer en premier, on doit aussi éviter de recourir à des mots étrangers lorsqu'il existe des équivalents français consacrés par l'usage, etc. (Pour plus de détails sur cette loi, on consultera les numéros 73 et 74 de la revue échos)

Nous donnons ci-après des extraits (tirés de la même revue) des réactions des Français à cette loi.

Arguments en faveur de la loi

"Le français est "pollué" par l'anglo-américain, *non seulement dans le lexique mais aussi dans certaines structures calquées sur l'anglais (inversion, passif, etc.), des tournures comme " cher*

monsieur" suivi du nom patronymique ou des mots qui disparaissent comme la veille remplacé par le jour d'avant (the day before)

(Y Berger)

« Parler français est pour D.Bombardier, un acte politique, ce n'est pas tant les mots employés que ce qu'il y a derrière: la fascination de l'Amérique, cela fait " chic" d'employer des mots anglais. Fast food; dit-elle, est une conception nord-américaine de la nourriture, si l'on ne traduit pas, on anglicise sa pensée. Les connotations ne sont pas les mêmes dans love et dans amour par exemple. Vous tuez la langue en lui laissant toute liberté » (L. Salem)

Arguments contre la loi

«*La langue évolue, elle se nourrit de tout ce qui passe; Il ne faut pas figer la langue. La guerre des mots n'a pas beaucoup de sens pour moi. La véritable question est celle de l'enseignement des langues de l'Europe. La langue des jeunes, il est vrai, c'est celle des médias mais aussi l'arabe, le verlan…C'est un français identitaire pour adolescents " le cul entre deux chaises". C'est un passage, les jeunes s'adapteront et modifieront leur façon de s'exprimer ».*

(Le linguiste Louis Jean Calvet)

«*Dans le domaine scientifique, la situation est différente. L'usage de la langue varie en fonction des disciplines. La biologie, la physique utilisent plutôt l'anglais, les mathématiques, les sciences humaines et sociales le français. Il faut également distinguer la recherche d'une part et l'enseignement, la vulgarisation et la diffusion d'autre part qui ne peuvent se faire qu'en français. Il n'y a pas de véritable problème de lexique*».

(J.M. Lévy- Leblond)

Pour notre part, nous pensons qu'il est important de défendre la langue nationale par l'instauration de lois appropriées. Néanmoins, nous ne pouvons pas ignorer l'évolution de cette langue, nous devons donc tenir compte des apports étrangers quand ils s'avèrent indispensables. Ainsi, la politique linguistique devrait être souple et ouverte sur le monde; elle ne devrait pas être contradictoire avec l'apprentissage des langues étrangères.

V- Que faire face a l'anglicisation du français? Et qu'en pensent les spécialistes?

Selon Y.Montenay (2005:214), l'enseignement du français à l'étranger est primordial: "L'administration s'est forgée une doctrine. Il ya d'abord tout ce qui touche à l'enseignement du français à l'étranger. L'idée est de ne pas priver d'anglais les candidats à l'apprentissage du français. Il s'agit de rester la première deuxième langue du monde, avec 900000 professeurs de français à l'étranger, non de supplanter l'anglais ou de se battre contre lui". Ces 900000 enseignants correspondent à 60 millions d'écoliers, lycéens et auditeurs adultes. La politique française consiste également à promouvoir l'enseignement d'une deuxième langue vivante, en plus de l'anglais, notamment en Europe, ce qui est déjà le cas en Suède et aux Pays Bas. Un sondage détaillé de la SOFRES montre que les français ne sont pas hostiles à l'anglo-américain, que l'existence de vocabulaire étranger est un problème secondaire pour eux mais que l'usage de la langue française est une question fondamentale et prioritaire.

Concernant le domaine de l'informatique, J.Cl. Corbeil écrit (2002: 131) :

"Globalement, le défi consiste à rendre disponible en langue française une panoplie aussi étendue d'outils informatiques qu'en langue anglaise pour bloquer le glissement des francophones vers l'informatique en anglais et pour consolider le marché en langue francaise. Relever rapidement et efficacement ce défi est urgent et vital, au moment où l'usage de l'informatique gagne la vie privée après avoir envahi la vie des entreprises et des administrations. On ne peut tourner le dos à cette révolution, pas plus, que naguère, il a été possible de tourner le dos à l'écriture et à l'imprimerie. Impossible aussi d'admettre que le français, notre langue commune, ne soit pas informatisée et que les produits que nous manipulons, ne soient pas disponibles en langue française".

Y. Brunsvick (1998:293) insiste sur ce qu'il appelle la conscience linguistique: " Ce développement d'une conscience linguistique est d'abord une affaire d'éducation où l'école et les médias ont un rôle déterminant à jouer, pour lutter contre le délabrement de la langue écrite et de la langue orale dont personne n'a mieux parlé que Maurice Druon à l'Académie le 3 décembre 1992, lorsqu'il a publiquement dénoncé « les relâchements coupables et les dégradations qui en résultaient ». Il insiste également sur le développement scientifique et la modernisation de la langue française: « Si le français a été capable d'occuper la place laissée par le latin en pleine décadence, c'est parce qu'une politique d'ajustement, de modernisation a réussi à le valoriser et parce que cette politique a été soutenue par la cour et la ville. C'est aussi parce que tout ce qui comptait dans la société intellectuelle du Grand siècle s'est en quelque sorte sentie responsable ».

Pour sa part, Dominique Wolton (2006), insiste sur la diversité culturelle: il considère que si chacun veut bien participer à un monde ouvert, c'est à condition de conserver ses racines et qu'il n'y a pas de mondialisation sans respect des identités, au premier rang desquelles les aires linguistiques. La France est déjà multiculturelle avec les outre-mer et les enfants de l'immigration. Avec la francophonie, elle est déjà de plein pied dans la mondialisation et la diversité culturelle. Il considère également qu'il est illusoire de penser que la solution réside dans l'adoption de l'anglais: " Il est aussi naïf de penser que l'anglais simplifie la mondialisation que de croire possible de lutter contre son statut actuel. Il n'y a pas de raison de s'y opposer, tout le monde doit pouvoir l'apprendre et l'utiliser. Il n'y a pas de bataille à mener contre l'anglais, simplement expliquer que *son utilité est de l'ordre des échanges de base,* Le problème n'est pas l'anglais mais ce que l'on fait à côté de l'anglais. Plus les individus parleront l'anglais, plus ils voudront par ailleurs conserver leur diversité culturelle".

Il faut donc augmenter le nombre de langues apprises et le nombre de traductions: Plus on traduit, plus les visions du monde s'élargissent, plus elles réveillent des vocations, des désirs et des curiosités car comme le souligne Wolton," La traduction c'est le passeport pour l'autre".

Défendre la francophonie, c'est donc selon lui, défendre le pluralisme linguistique d'autant plus que le français n'est langue première que dans douze pays sur les soixante-trois membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Mais la francophonie change de statut avec la mondialisation: Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'une langue partagée mais d'un ensemble de valeurs à partager autour de la culture, de la liberté et des droits de l'homme. Autrement dit, valoriser la francophonie, c'est à la fois défendre une langue et des valeurs.

Considérant donc que la francophonie est en passe de changer avec la mondialisation, Wolton préconise la création d'un " *véritable club de recherche"* capable de réfléchir à cette nouvelle francophonie et pour cela transformer et valoriser le Haut Conseil de la francophonie qui est le lieu par excellence de la recherche, pour encourager les initiatives et préparer la prochaine étape de la francophonie.

Il faut aussi impliquer les grandes entreprises mondialisées, favoriser et élargir la politique de l'éducation et de la recherche ainsi que la réflexion sur le rôle et le statut des industries culturelles. Cela suppose également de modifier la politique des visas pour permettre aux hommes de circuler : "sinon la contradiction de la mondialisation sera de plus en plus insupportable. Tout peut circuler, les capitaux, les images, les cultures, la spéculation mais pas les hommes" (p.141).
La politique des bourses est également un axe prioritaire de la nouvelle francophonie, Wolton précise(p.142) : " De même, il est temps de réfléchir à une véritable politique de bourses destinée à faciliter la venue d'étudiants étrangers, créer au plus vite pour les jeunes un Erasmus francophone, condition centrale pour favoriser ces déplacements si indispensables à toute expérience commune".

La France doit reconnaître la richesse de tous ses apports; il faut donc légitimer l'immigration et les populations des outre-mer car toutes les composantes qui contribuent à son avenir ont le droit à une égale dignité: « Quelle crédibilité la France, cœur de la Francophonie, peut-elle avoir par rapport à la question multiculturelle, si elle n'est pas fière de son multiculturalisme ? »(p.144)

La politique de communication de la francophonie est insuffisante ; pour remédier à cela, il faut créer un espace public francophone dans lequel journalistes, hommes politiques, acteurs, chanteurs, sportifs, universitaires, etc. peuvent jouer un rôle. Cet espace francophone permettrait, d'organiser des festivals comme le festival francophone de France, de multiplier les éditions et les traductions et, pourquoi pas, de créer d'autres centres de la culture francophone que Paris ou Montréal, par exemple Beyrouth, Alger ou Hanoi. Il faut utiliser les médias qui sont depuis toujours le principal vecteur de communication populaire. Il faut également favoriser les échanges en programmes audio-visuels et utiliser les cinémas nationaux, valoriser TV5 Monde auquel tous les pays devraient contribuer financièrement afin d'en étendre la capacité de production et de réception dans le monde et faire aussi d'Euronews le complément naturel de TV5 en sept langues.
Il est impossible de réunir tous les francophones du monde sans tenir compte des différences culturelles et religieuses qui les séparent, c'est pourquoi D. Wolton considère que le principe de laïcité est primordial: "Quoi de plus démocratique alors, que de poser ce principe de laïcité qui a l'avantage de légitimer la tolérance et la nécessité de maintenir une différence entre espace public et espace privé, politique et religion".

Enfin, il considère que la construction européenne est un exemple à suivre : "L'Europe à vingt-cinq, vingt-huit ou trente est le plus grand chantier actuel de diversité culturelle. C'est le même défi que la francophonie. Si la cohabitation peut y être finalement organisée démocratiquement, ce sera une leçon d'espoir".

Notre opinion

La mondialisation est un fait irréversible et toutes les langues du monde sont actuellement menacées par l'anglicisation mais à des degrés variés, certaines langues disparaissent, d'autres, qui ont de grandes sphères d'influence comme le français, l'arabe ou l'espagnol, essaient de résister et de maintenir leurs places dans le monde. Pour cela, il faut s'entraider pour sauvegarder ces langues, les mesures suivantes peuvent, à notre avis, contribuer à cette sauvegarde :

Tout d'abord, au niveau de l'enseignement, il est important de promouvoir l'enseignement de l'anglais à côté de la langue maternelle. Quand on forme de bons anglicistes, on garantit la compréhension de toutes les nouveautés linguistiques et surtout techniques qui viennent, en grande partie, des Etats-Unis ou au moins en anglais. Mais, on ne doit pas perdre de vue l'importance de promouvoir l'enseignement de la langue maternelle, en l'occurrence le français car une bonne maîtrise de la langue maternelle permet de traduire au mieux les nouveaux concepts ainsi que les nouveaux termes qui les désignent tout en respectant le génie de cette langue. On peut donc dire que la formation de bons linguistes et de bons traducteurs est indispensable.

Parallèlement à l'apprentissage des langues, il faut favoriser la recherche scientifique et y consacrer un budget plus important car le pays qui réalise des inventions scientifiques est plus fort que celui qui se contente de les recevoir et de les utiliser et il arrive à imposer sa langue avec ses inventions.

D'autre part, en apprenant plusieurs langues, on s'ouvre à plusieurs cultures, ce qui permet de relativiser l'importance de la civilisation américaine, y comprise leur langue, et de leur accorder la place exacte qu'elles méritent parmi les langues et les civilisations du monde. Par conséquent, il y aurait un équilibre entre les différents apports étrangers, ce qui permet d'enrichir sa langue tout en préservant sa nature propre.

Concernant la francophonie, il faut mobiliser les intellectuels francophones, organiser des colloques, créer des revues spécialisées en français et augmenter le nombre de sites internet en français. Les instances de la francophonie doivent également consacrer des fonds à la recherche scientifique en français et créer des prix d'excellence à l'intention d'individus ou d'organismes qui contribuent à la promotion de la langue française.

Les pays francophones du Nord peuvent soutenir les actions culturelles dans les pays francophones du Sud pour éviter qu'ils ne se tournent vers les Etats-Unis et la langue anglaise. Ils doivent aussi faciliter l'obtention de visas quand il s'agit d'intellectuels, de scientifiques et d'hommes d'affaires francophones et instaurer un programme de bourses qui permettrait la formation des cadres des pays du Sud.

Enfin, en insistant sur des valeurs comme la liberté, les droits de l'homme et surtout la diversité et la solidarité entre le Nord et le Sud, la francophonie aurait des chances de se démarquer de l'anglais qui est, en général, synonyme de technicité, de simplicité, voire de langue pratique pour les communications de base. Ainsi, la francophonie pourrait préserver son aire linguistique et culturelle dans le monde et peut-être même l'élargir.

Conclusion

Nous avons constaté que la langue française qui a connu autrefois un grand rayonnement international dans les domaines culturel et politique, notamment au 18ème et au 19ème siècle, se trouve aujourd'hui, comme toutes les langues du monde, emportée par l'hégémonie de la langue et de la culture américaines avec des termes nouveaux qui menacent parfois le système même de la langue. Les influences réciproques entre le français et l'anglais qui datent d'il y a mille ans sont aujourd'hui de plus en plus grandes mais c'est surtout le français qui est influencé par l'anglais dans tous les domaines de la vie et en particulier dans les domaines de l'information, de la science, notamment l'internet, le cinéma et la publicité. Les anglicismes sont bien reçus par les jeunes français qui y voient une forme de modernité et de liberté car ils sont fascinés par le mode de vie américaine.

Nous avons également constaté les efforts déployés par la France et les pays francophones pour faire face à ce mouvement d'anglicisation en créant des organismes spécialisés avec des commissions de terminologie et en votant des lois exigeant l'usage du français et limitant le recours abusif aux langues étrangères. A ce sujet, nous avons noté l'expérience canadienne qui est, dans l'ensemble, bien réussie même si parfois elle tombe dans le piège des calques.

Nous avons aussi passé en revue les opinions de différents spécialistes, linguistes et sociologues et nous avons vu qu'ils s'accordent tous à dire qu'un bon apprentissage de l'anglais est primordial. Ils insistent également sur la diversité culturelle et le développement scientifique, notamment le développement de l'internet en français. Ils sont en général optimistes pour la francophonie mais considèrent qu'il faut agir rapidement et que la francophonie doit se renouveler et s'ouvrir aux autres cultures.

En effet, les linguistes sont concernés au premier chef par ce phénomène car c'est eux qui étudient les langues, les analysent et les comparent et c'est eux, bien entendu, qui comprennent les mécanismes d'interférence. A l'heure actuelle, la suprématie de l'anglais semble irréversible, c'est donc dans l'intérêt des francophones comme pour toutes les autres nations du monde d'assurer un bon enseignement de cette langue étrangère; il s'agit de former des jeunes capables de lire et d'écrire l'anglais à un haut niveau pour bien saisir toutes les informations et inventions qui parviennent dans cette langue et les traduire en bon français. Lorsqu'il s'agit de concepts nouveaux pour lesquels il n'existe pas de termes français, ils doivent être capables de forger des termes et des expressions français équivalents selon le génie et l'harmonie de la langue française. N'oublions pas non plus que lorsque les pays francophones se développeront dans les différents domaines de la recherche scientifique et sociale, leur langue sera plus forte.

Il est à noter que l'Agence universitaire de la Francophonie *AUF* œuvre pour la diversité et la solidarité entre les différentes cultures du monde considérant que l'anglicisation et l'uniformisation des cultures qui en découle constituent un appauvrissement qu'il faut à tout prix combattre. C'est en aidant les autres peuples à préserver leurs identités culturelles que les francophones espèrent préserver la langue française comme le dit très clairement Jean-Marie Gustave Leclézio : " *La langue française est mon seul pays, le seul lieu où j'habite…. La langue française si jeune et si forte, et mûre aussi de tant d'expérience, doit être surtout le lieu d'asile de*

tous ceux que l'aliénation de l'ère industrielle menace, et leur servir de mémoire. C'est son devoir, c'est aussi sa chance de survie".

(Echos No 73 et 74,1994)

Nous espérons enfin que cette étude ouvrira le champ devant des recherches similaires concernant l'anglicisation d'autres langues, notamment l'arabe.

French and globalization

What future for French in a world dominated by English?

Abstract

Narjes Ennasser

With the era of globalization, English became the first international language of communication in various fields such as commerce, science and information. Different countries in the World therefore need to resort to this language even at the expense of their own native languages. French, like all other languages, is submerged by this trend, and its role may be negatively affected.

The present study consists of five parts: The first one is an historical background introducing the status of French in the world and its relations with English: from the beginning of the Middle ages till the end of World War II with the emergence of “American English”. The second part is a linguistic and sociolinguistic study of the different types of anglicisms in French; the third part deals with the scope of this influence and the reactions of French speaking people; the fourth part is a review of the main dates of the cooperation which led to the establishment of Francophone institutions. Finally, the fifth and last part deals with the opinions and recommendations of a number of specialists in order to face up to this phenomenon, which is perceived as a danger of impoverishment.

اللغة الفرنسية و العولمة

ما هو مستقبل اللغة الفرنسية في عالم تسود فيه اللغة الإنكليزية؟

نرجس الناصر

ملخص

لقد جعلت العولمة من اللّغة الإنكليزية لغة التواصل العالمية الأولى في المجالات المختلفة مثل التجارة والعلوم والإعلام. لهذا تجد مختلف دول العالم نفسها مرغمة بشكل أو بآخر للجوء لهذه اللّغة حتى داخل حدود بلادها ومما لا شك فيه أن لهذا تأثير على اللّغات القومية لهذه الدول واللّغة الفرنسية مثلها مثل جميع لغات العالم جرفها تيار التأثر باللّغة الإنكليزية .

تتكون هذه الدراسة من خمسة أجزاء : الجزء الأول عبارة عن لمحة تاريخية حول وضع اللّغة الفرنسية في العالم و علاقتها مع اللّغة الانكليزية منذ العصور الوسطى وحتى نهاية الحرب العالمية الثانية التي أبرزت دور اللغة الإنكليزية الأميركية. الجزء الثاني هو دراسة لغوية واجتماعية لمختلف أشكال تأثر اللغة الفرنسية باللغة الإنكليزية .والجزء الثالث يبين مدى انتشار هذه الظاهرة وردود فعل الناطقين بالفرنسية. الجزء الرابع عبارة عن تذكير بأهم مراحل التعاون الذي أدى الى انشاء المؤسسات الفرانكوفونية ، أما الجزء الخامس والأخير، فهو يتعلق بآراء وتوصيات عدد من الأخصائيين لمواجهة هذا الاتجاه في" "أنكلزة" اللغة الفرنسية والذي يعتبر خطراً يؤدي إلى إفقار اللغة الفرنسية وفقدانها لهويتها.

Références

Brunsvick, Yves. (1995). « Les enjeux de développement des industries de la langue pour l'avenir du français et de la francophonie » in Actes du Séminaire *Langue nationale et mondialisation : Enjeux et défis pour le français,* Publications du Québec, pp291-309

Calvet, Louis Jean. (2006). *La Sociolinguistique* Série Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.

Corbeil, Jean Claude. (2002). «I comme Informatique*,* industrie de la langue et Internet » in *Le français dans tous ses états,* sous la direction de Bernard Cerquiglini, Jean Claude Corbeil, Jean Marie Klinkensberg et Benoit Peeters. Paris, Editions Flammarion, pp125-137

Deniau, Xavier. (1998). *La francophonie.* Paris, Presses Universitaires de France.

Etiemble, René. (1964). *Parlez-vous franglais ?* Paris, Editions Gallimard.

Laroche-Claire, Yves. (2004). *Evitez le franglais, Parlez français* Série Les Dicos d'or. Paris, Editions Albin Michel.

Montenay, Yves. (2005). *La langue française face à la Mondialisation.* Paris, Editions Les Belles Lettres.

Pergnier, Maurice. (1989). *Les anglicismes, Danger ou enrichissement?* Paris, Presses Universitaires de France.

Rondeau, Jean Claude. (1995). « L'Etat québécois et l'aménagement linguistique face à la mondialisation : barrières ou coopération » in Actes du Séminaire *Langue nationale et mondialisation, enjeux et défis pour le français* Publications du Québec pp 313-338

Walter, Henriette. (1988). *Le français dans tous les sens .* Paris, Editions Robert Laffont.

Walter, Henriette. (2001). *Honni soit qui mal y pense, L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais.* Paris, Editions Robert Laffont.

Wolton, Dominique. (2006). *Demain la francophonie.* Paris, Editions Flammarion.

Yaguello, Marina. (2002). « X comme XXL, La place des anglicismes dans la langue » in *Le français dans tous ses états.*Editions Flammarion, Paris, pp 353-361

La revue Echos (1994) .*La langue française en question*
No 73 et 74, septembre- octobre
Le site internet *http:// www.culture.gouv.fr*